

Réseau Rural

L'origine du réseau :

Le réseau est prévu par le Règlement de Développement Rural : « Chaque État-membre établit un réseau rural national qui regroupe les organisations et les administrations travaillant dans le domaine du développement rural ».

Dans son fonctionnement, le réseau rural est une extension du principe des réseaux LEADER + qui existait sur la période 2000-2006, mais désormais il fait pleinement partie du PDRG, c'est la mesure 511 B.

Les objectifs du réseau :

- ØMettre en lien l'ensemble des acteurs du monde rural
- Echanger les connaissances, les bonnes et mauvaises pratiques
- Valoriser les expériences
- Favoriser l'émergence de projets intégrés
- Faciliter la coopération

Les membres :

Tous les acteurs du monde rural concernés par les quatres axes du PDRG, ou en lien avec les domaines concernés peuvent participer au réseau rural. Consulter ici la liste des membres du réseau rural guyanais.

Les documents fondateurs :

Les principes fondamentaux du réseau rural

Le compte rendu de l'assemblée générale du 21 novembre 2008

Les actions du réseau rural Guyane :

Le bulletin de liaison des membres du réseau rural guyanais (Lien n° 1 / Lien n°2)

Le projet DOCAGRI (création et mise en ligne sur internet d'un fond documentaire sur l'agriculture, l'agronomie, l'écologie, l'environnement, la forêt, le bois, l'économie et la sociologie rurale en Guyane) en cours

Impression d'une brochure sur l'agroforesterie ("Opportunités et modalités d'implantation de systèmes agroforestiers en Guyane) en cours

Participation aux actions du réseau rural français (Atelier valorisation économiques des ressources locales :valorisation des ressources forestière en Guyane) en cours

Les liens utiles :

Le site du réseau rural français

Le site du réseau européen